



QUÊTE POUR LES AUMÔNIERS DES HÔPITAUX DE PARIS

LA PLÉNITUDE DE LA LOI EST DANS L'AMOUR

Le peuple juif avait accepté la loi de Moïse, avec les commandements comme norme suprême, mais il semblerait que Jésus a d'autres vues différentes cherchant la volonté du Père.

Il n'acceptait pas certaines pratiques religieuses qui restaient conformes à la loi, de telle sorte qu'on pouvait penser qu'il avait une attitude critique à l'égard de l'Ancien Testament. Mais dans l'Évangile d'aujourd'hui Jésus le dit clairement : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. »

Nous avons là la clé que Jésus veut manifester à tous ceux qui l'écoutent, à commencer par ses disciples. La plénitude de la loi est dans l'Amour à Dieu qui est notre Père et à notre prochain que nous sommes tous.

Aujourd'hui l'Évangile nous offre plusieurs exemples : non seulement la loi interdit de tuer son frère, mais tous les gestes, actes intérieurs et conduites qui dénotent de l'animosité envers son prochain doivent être évités.

La clé de cet évangile est la référence à la réconciliation avec le frère. C'est Jésus qui nous le rappelle : « Si quand tu vas déposer ton offrande sur l'autel, tu te souviens que ton frère a des plaintes contre toi, laisse l'offrande et va d'abord te réconcilier avec ton frère. »

Dieu n'aime pas les prières ou les sacrifices de ceux qui ne se pardonnent pas du fond du cœur ou qui ont quelque chose contre leur frère. Celui qui ne pardonne pas son frère de tout son cœur ne peut pas non plus espérer être pardonné par Dieu.

La Parole de Dieu est exigeante pour nous tous qui voulons la suivre, et ainsi, l'amour de Dieu n'est pas sincère s'il ne nous conduit pas à aimer notre prochain. C'est pourquoi aujourd'hui cette Parole nous invite à vivre l'humble attitude de ceux qui veulent faire de leur vie un simple chemin de fidélité à l'amour du Christ et des frères, exprimé dans une obéissance par amour à la Loi de Dieu.

P. Marie-Elie Haby



**R. Dieu nous accueille en sa maison,
Dieu nous invite à son festin :
jour d'allégresse et jour de joie !
Alléluia !**

4. Avec Jésus, nous étions morts ;
avec Jésus, nous revivons,
nous avons part à sa clarté.

3. Criez de joie pour notre Dieu,
chantez pour lui, car il est bon,
car éternel est son amour.

7. Que Jésus-Christ nous garde tous
Dans l'unité d'un même Corps,
Nous qui mangeons le même pain.

1^{ÈRE} LECTURE : LIVRE DE BEN SIRA LE SAGE 15, 15-20**PSAUME 118****Heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !**

Heureux les hommes intègres dans leurs voies
qui marchent suivant la loi du Seigneur !
Heureux ceux qui gardent ses exigences,
ils le cherchent de tout cœur !

Sois bon pour ton serviteur, et je vivrai,
j'observerai ta parole.
Ouvre mes yeux,
que je contemple les merveilles de ta loi.

Toi, tu promulgues des préceptes
à observer entièrement.
Puissent mes voies s'affermir
à observer tes commandements !

Enseigne-moi, Seigneur, le chemin de tes ordres ;
à les garder, j'aurai ma récompense.
Montre-moi comment garder ta loi,
que je l'observe de tout cœur.

**2^{ÈME} LECTURE : PREMIÈRE LETTRE DE SAINT PAUL
APÔTRE AUX CORINTHIENS 2, 6-10****ÉVANGILE DE JÉSUS CHRIST SELON SAINT MATTHIEU 5, 17-37**

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise. Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. Je vous le dis en effet : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il

devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Mets-toi vite d'accord avec ton adversaire pendant que tu es en chemin avec lui, pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et qu'on ne te jette en prison. Amen, je te le dis : tu n'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Si ton œil droit entraîne ta chute, arrache-le et jette-le loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier jeté dans la géhenne. Et si ta main droite entraîne ta chute, coupe-la et jette-la loin de toi, car mieux vaut pour toi perdre un de tes membres que d'avoir ton corps tout entier qui s'en aille dans la géhenne. Il a été dit également : Si quelqu'un renvoie sa femme, qu'il lui donne un acte de répudiation. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui renvoie sa femme, sauf en cas d'union illégitime, la pousse à l'adultère ; et si quelqu'un épouse une femme renvoyée, il est adultère. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur. Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout, ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu, ni par la terre, car elle est son marchepied, ni par Jérusalem, car elle est la Ville du grand Roi. Et ne jure pas non plus sur ta tête, parce que tu ne peux pas rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

PRIÈRE UNIVERSELLE :

« Seigneur Dieu, exauce nos prières. »

CHANT DE COMMUNION : NOUS ALLONS MANGER ENSEMBLE

1. Nous allons manger ensemble
Le vrai Pain qui nous unit.
Dieu lui-même nous rassemble
Par le lien de son Esprit.

**R. En mangeant le même Pain,
Que le même amour divin
Nous unisse à tous nos frères,
Nous unisse à notre Père !**

5. Comme il vit avec le Père,
Jésus nous fait vivre en lui,
Nous donnant l'Esprit du Père,
Qui nous guide et nous unit.

7. Aujourd'hui, prenons ensemble
Le repas des pèlerins,
Car Dieu nous appelle ensemble
À la gloire du festin.



AGENDA PAROISSIAL

LUNDI

13 FÉVRIER

17.45 - Hébreu biblique

Salle Paul Claudel, animé par Bernard Quentin

20.30 - 22.00 Les Maraudes

Rendez-vous devant la sacristie après la messe de 19.30.

MERCREDI

15 FÉVRIER

16.30 - Sacrement des malades

(inscription et préparation obligatoires)

Au cours de la messe de 16.30

Récollecion préparatoire obligatoire le mercredi 8 février

18.30 - Les Amis du passage - Prière Mariale

Confier les personnes en difficulté à la Vierge Marie, salle Paul Claudel

18.30 - Prière à la Miséricorde Divine

Méditation et chapelet de la Divine Miséricorde, salle Saint-Louis

19.30 - École de Sainteté : « Heureux les pauvres de cœur »

2 groupes parallèles (mercredi et samedi), salle Messiaen, P. Reydel

JEUDI

16 FÉVRIER

20.00 - Chapelles vivantes

Groupe de prière pour la France et tous les membres de sécurité et de défense de notre pays

VENDREDI

17 FÉVRIER

17.15 - Les petites conférences de Saint Louis d'Antin

« Compendium de l'Église catholique » - P. Antoine Devienne, curé

18.00 - Messe en rit byzantin

célébrée par le P. Alin Cindea

NB. Notre paroisse accueille un groupe de catholiques roumains du mercredi 15 au lundi 20 février.

À NOTER

MERCREDI DES CENDRES - 22 FÉVRIER 2023

12 messes avec imposition des cendres :

7.15 - 8.15 - 9.30 - 11.00 - 12.00 - 13.00 - 14.00 - 15.00 - 16.30 - 18.00 - 19.30 - 21.00

(Messes solennisées à partir de 11.00)

Rappel: Selon l'ordre liturgique, il n'y a pas d'imposition des cendres en dehors de la messe.

Retrouvez tous nos événements sur nos sites :
www.saintlouisantin.fr & www.espace-bernanos.com



N°07-2023

site internet paroissial